

Les poissons et les céphalopodes benthiques du golfe du Lion. Remarques sur l'évolution des captures et de l'effort de pêche de 1960 à 1971

par

P.Y. DREMIÈRE

Institut des Pêches maritimes, laboratoire de Sète (France)

Le golfe du Lion, où la plateforme continentale est particulièrement large, fournit près de 80 p. 100 des apports de la pêche démersale française de Méditerranée. L'analyse des données statistiques actuellement disponibles met en évidence les faits suivants.

Les captures totales annuelles, de l'ordre de 2 500 tonnes jusqu'en 1962, ont augmenté progressivement pour atteindre 6 350 tonnes en 1968. Puis elles ont diminué de 1969 à 1971 alors que la puissance motrice totale de la flottille des chalutiers s'est accrue de plus de 20 p. 100 au cours de ces trois dernières années.

L'effort de pêche, exprimé en puissance motrice totale des navires, a quadruplé en douze ans : de 10 000 cv en 1960 il est passé à 40 000 cv en 1971.

Les captures par unité d'effort, qui étaient approximativement de 300 kg/cv/an en 1960 ont baissé en 1962 et sont restées faibles jusqu'en 1965 (160-200 kg/cv/an). Remontées à 240 kg/cv/an en 1966, elles ont ensuite diminué de nouveau pour atteindre 155 kg/cv/an en 1971, soit une baisse de l'ordre de 40 p. 100.

Ces faits montrent que le maximum de production pour la pêche au chalut dans le golfe du Lion se situerait, dans les conditions actuelles d'exploitation (engins et maillages employés), légèrement au-dessus de 6 000 tonnes par an. Cette production pourrait être obtenue avec un effort de pêche voisin de 30 000 cv correspondant à celui exercé en 1968. En dehors de toute réglementation portant sur les mailles, il y aurait donc intérêt, du point de vue économique, à réduire l'effort de pêche actuel.

